

VERS UNE ACTION CLIMATIQUE QUI NE LAISSE PERSONNE DE CÔTÉ

CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ ET DROITS DE L'HOMME

NOTE POLITIQUE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE POUR LA COP 25 - DÉCEMBRE 2019

- Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté et leurs communautés à travers le monde sont les premières et les plus durement touchées par les effets du changement climatique, mais elles sont les moins responsables de ses causes et ont le moins de moyens pour s'en protéger. Le changement climatique exacerbe la vulnérabilité des personnes vivant dans la pauvreté.
 - Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Philip Alston, a averti que " le changement climatique risque de compromettre les 50 dernières années de progrès en matière de développement, de santé mondiale et de réduction de la pauvreté ".
 - Pour œuvrer à un avenir durable, respectueux de la planète et ne laissant personne de côté, il est essentiel de :
 - mettre pleinement en œuvre l'Accord de Paris et toutes les obligations des États, y compris l'indemnisation adéquate des pertes et dommages ;
 - soutenir les plus pauvres dans leur résistance quotidienne et leurs propres actions contre le changement climatique ;
 - promouvoir les connaissances locales recueillies par ces communautés ;
 - créer des espaces de participation et d'autonomisation ; et
 - renforcer les systèmes de protection sociale qui garantissent les droits économiques et sociaux pour tous.
 - Les politiques et les mécanismes mis en place devraient adopter une approche fondée sur les droits de l'Homme. Les droits de l'Homme devraient être explicitement mentionnés dans les textes de procédures de l'Accord de Paris. Cela permettrait d'élaborer des stratégies d'adaptation et d'atténuation, ainsi que des mécanismes de réparation des pertes et dommages, fondées sur les Principes directeurs des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains.
 - Le Mouvement international ATD Quart Monde soutient pleinement l'appel du Sommet des peuples pour le climat, à créer un mandat de Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'Homme et le changement climatique.
-

Les plus pauvres sont les moins responsables de la dégradation de l'environnement causée par le changement climatique et pourtant ils sont les plus touchés par sa violence.

Les changements climatiques extrêmes augmentent la fréquence des catastrophes naturelles et des destructions des cultures et récoltes dues aux sécheresses ou aux inondations. Ils **impactent donc des millions de familles et de communautés pauvres qui dépendent principalement des écosystèmes locaux pour leur subsistance.** Selon la Banque mondiale, **le changement climatique pourrait plonger plus de 120 millions de personnes dans la pauvreté d'ici 2030** si des mesures efficaces ne sont pas prises immédiatement.

Le changement climatique constitue une nouvelle violence à l'encontre des plus pauvres. Leur situation, où qu'ils soient dans le monde, est le résultat d'un processus de domination économique et politique. L'exclusion sociale et la violence résultant de politiques mal conçues violent les droits politiques, économiques, sociaux et culturels des personnes vivant dans la pauvreté, dont le manque de pouvoir et d'action politiques perpétue le cycle de la marginalisation.

Les plus pauvres sont également plus sévèrement touchés par les conséquences du changement climatique. Au moment de l'ouragan Katrina en 2005 aux États-Unis, ceux qui avaient des ressources ont quitté la région avant l'approche de l'ouragan ; ceux qui n'en avaient pas (surtout les pauvres, les personnes âgées et les personnes sans voiture particulière) sont restés pris au piège pendant la montée des eaux. Les victimes de l'ouragan étaient surtout des Afro-Américains. Dans certains endroits de la Nouvelle-Orléans, le taux de mortalité des adultes noirs était de 1,7 à 4 fois plus élevé que celui des adultes blancs.

Les personnes les plus pauvres ont également été laissées pour compte dans la reconstruction après la catastrophe. Des

années après l'ouragan Katrina, des milliers de familles à faible revenu de la Nouvelle-Orléans ne trouvent toujours pas de logement adéquat. Les maisons rénovées par des investisseurs tout comme les appartements et les logements reconstruits à louer ou à vendre sont inabordables pour elles. Alors que les quartiers riches et touristiques de la ville ont été reconstruits, les quartiers traditionnellement sous-équipés restent endommagés. Dans ces zones, les commerces et les services publics ont pratiquement disparu, rendant la vie encore plus difficile.

Les programmes d'énergie renouvelable mal conçus ont des conséquences néfastes sur les personnes et les communautés vivant dans la pauvreté. Dans de nombreux pays, la construction de grands barrages hydroélectriques a entraîné des expulsions forcées et des indemnités insuffisantes, parfois accompagnées de corruption et de discrimination, qui touchent toujours le plus durement les populations les plus pauvres. Cela soulève de graves préoccupations en matière de droits de l'Homme en ce qui concerne la perte de terres et de moyens de subsistance des populations locales, et la rupture des liens culturels qui sont particulièrement importants pour les communautés autochtones.

Les actions climatiques visant à une économie verte ne tiennent pas toujours compte de leurs impacts sociaux sur les populations vulnérables. Par exemple, une communauté de soixante-dix familles du delta du Mékong assurait sa subsistance en ramassant les déchets et en recyclant des matériaux. Une nouvelle usine de traitement des déchets a supprimé leur gagne-pain et n'a embauché que 15 des 150 adultes pour des emplois précaires, et les autres n'ont pas reçu de formation professionnelle.

Soutenir les personnes vivant dans la pauvreté en tant qu'acteurs du changement dans la préservation de leurs écosystèmes et de leurs communautés

Les États ont de multiples obligations en matière de droits de l'Homme à l'égard de leurs citoyens, notamment l'obligation d'apporter des réponses adéquates à la crise climatique. Ces réponses, par le biais de politiques et d'actions, **doivent reconnaître et donner la priorité aux personnes les plus pauvres en tant qu'acteurs du changement.** L'une des approches clés consiste à chercher avec les plus pauvres comment apprendre de leurs savoirs locaux, ancestraux et autochtones pour renforcer leur pouvoir d'agir et leur résilience dans le monde d'aujourd'hui.

Par exemple, les habitants de la région de Cusco au Pérou, comme dans les régions andine et amazonienne, ont utilisé **leurs connaissances ancestrales pour s'adapter** à la géographie accidentée et à la variabilité du climat en développant un large éventail de pratiques qui leur ont permis de cultiver avec succès malgré les changements environnementaux. Ils sélectionnent des cultures et des variétés résistantes aux événements climatiques extrêmes ; ils diversifient la production ; ils plantent à différentes altitudes ; ils utilisent des techniques de labour compatibles avec la qualité du sol et la géographie des terres ; ils fertilisent avec des produits naturels ; et ils conservent de la nourriture en prévision de pénurie.

Créer des espaces de participation et d'autonomisation pour les communautés les plus vulnérables

Le Mouvement international ATD Quart Monde encourage la participation directe des personnes vivant dans la pauvreté par la création d'espaces sûrs où les communautés en situation de pauvreté, de discrimination et de violence peuvent exprimer leurs connaissances sans crainte ni stigmatisation.

L'Université populaire est l'une de ces actions transformatrices menées par ATD Quart Monde

A Madagascar, pour 12 000 personnes vivant en habitat informel dans un quartier inondable, la catastrophe écologique est quotidienne. **Dans des conditions extrêmes de survie, ils cherchent à prendre soin les uns des autres et parviennent à rendre la vie possible.** Ils prennent soin de leur environnement avec des moyens souvent dérisoires, comme le recyclage des bouteilles en plastique et des quelques objets récupérables dans une décharge proche. *"Tous les ans, on creuse des rigoles, on met des planches pour pouvoir passer, pour que les enfants au moins puissent aller à l'école sans risquer leur vie. Mais l'eau revient sans cesse et nos maisons bâties en briques de terre sèche fondent dans l'eau. Ça ne finit jamais. On vit dans l'eau, on dort dans l'eau."* Les jeunes du quartier ont surélevé les passages pour que les gens puissent circuler même quand il y a de l'eau. Conscients que les mêmes efforts devraient être répétés chaque année, ils ont cherché des solutions plus durables. De jeunes ingénieurs du pays leur ont montré comment transformer les déchets plastiques collectés en parpaings. Ils ont maintenant pavé les 150 premiers mètres d'un passage qui traverse la zone.

Il est essentiel de ne pas les laisser seuls ; il est essentiel d'apprendre de leurs luttes et de leur expertise.

à travers le monde. En 2019, l'un des thèmes abordés lors des sessions de l'Université populaire en France a été la crise climatique. Alors que le climat y est tempéré et que le niveau de vie y est élevé, les populations les plus pauvres souffrent déjà de conditions de vie inadéquates et du manque d'accès à une énergie abordable et propre. Celles-ci sont aggravées par les effets du changement

climatique, y compris les vagues de chaleur qui ont récemment frappé l'Europe.

« J'habite dans un pavillon à loyer modéré. C'est très mal isolé. L'humidité rentre, ça décolle les peintures, si on ne se couvre pas on tombe malade (asthme, arthrose). Mais en même temps, les premiers écologistes, je pense que ce sont les pauvres. Parce que ce sont eux qui recyclent en allant fouiller dans les poubelles, en allant récupérer tout ce qui est bon pour être recyclé (le cuivre, l'aluminium, la ferraille). Et donc, c'étaient les premiers recycleurs, ça remonte à loin. »

Une forte conscience politique a été exprimée par des militants d'ATD Quart Monde ayant une expérience directe de la pauvreté : *« Faire de l'écologie, c'est aussi prendre soin des personnes, ne pas les mettre sur le bas côté.*

Combien de fois on a été culpabilisés alors que ceux qui vivent dans le superflu privent les pauvres du nécessaire. Il faut associer les plus pauvres dans tous les projets humains, comme pour le projet Territoire Zéro Chômeurs de longue durée. Lutter pour l'environnement doit aussi être lutter pour l'humain, contre la violence, la stigmatisation, l'obligation de vivre dans des logements pourris où il fait froid. Il faut se sortir de ces contradictions ».

Il est essentiel d'entendre ces voix dans le débat mondial si l'on veut s'attaquer aux changements climatiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. **Il permet aux communautés locales de participer à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des stratégies d'adaptation et d'atténuation qui affectent leur vie.**

Recommandations pour des actions climatiques inclusives

- **La relation intrinsèque entre les actions, les réponses, les impacts du changement climatique** et l'accès équitable au développement durable ainsi qu'à **l'élimination de la pauvreté doit être renforcée**, même si cela a été clairement énoncé dans l'Accord de Paris.
- Les pays devraient consacrer davantage d'efforts à gagner le soutien des citoyens en faveur de l'action climatique. Pour ceci, ils devraient s'efforcer de **concevoir des politiques et des programmes qui soient socialement acceptables**. Il est également impératif que les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) élaborés par les parties à l'Accord de Paris comprennent des mesures et des budgets ciblant les communautés les plus vulnérables, en particulier celles qui vivent dans la pauvreté, afin qu'elles bénéficient de **programmes de formation et de création d'emplois dans le contexte du passage vers une économie verte**.
- Les gouvernements devraient s'investir auprès des personnes et communautés qui sont les premières et les plus touchées par les phénomènes des changements climatiques et par les mesures d'intervention inadéquates. Ils devraient **considérer ces personnes comme acteurs de changement, les faire participer en tant que partenaires** afin que les mesures de lutte contre les changements climatiques soient inclusives.
- Dans le domaine du financement de la lutte contre le changement climatique, **un mécanisme de responsabilisation** est nécessaire pour permettre aux personnes touchées d'obtenir réparation pour les dommages causés par les programmes du Fonds vert pour le climat. **Il est crucial de tenir compte de l'impact non économique du changement climatique** et des stratégies d'adaptation, comme la perturbation des réseaux de soutien, la perte des moyens de subsistance et la destruction des sites culturels.

- **Une protection sociale forte**, conçue avec la contribution des personnes les plus touchées par le changement climatique, devrait être mise en œuvre dans tous les pays, comme l'encourage la Recommandation n° 202 de l'OIT.
- **Les connaissances holistiques** acquises grâce aux actions participatives et à la recherche devraient alimenter la conception de systèmes de protection sociale qui protègent à la fois les droits économiques et sociaux des personnes les plus pauvres, afin de renforcer leur capacité à faire face aux bouleversements climatiques.

Références

- *Changements climatiques et pauvreté, Rapport du Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme* [Philip Alston](#), 2019
- [Les dimensions cachées de la pauvreté](#), recherche participative internationale, ATD Quart Monde et Oxford University, 2019
- *L'inégalité et la recherche d'une transition écologique et inclusive*, [discours d'Isabelle Pypaert Perrin](#), directrice générale du Mouvement international ATD Quart Monde, lors d'une réunion des ministres de l'Environnement du G7, 2019
- *Apprendre de la ferme-école*, Centre pour la promotion de la sagesse interculturelle - CEPROSI, Pérou, 2018
- [Accord de Paris](#), CCNUCC, 2015
- [Cinq solutions au changement climatique](#) qui ne laissent personne derrière soi. ATD Quart Monde, 2015
- [Principes directeurs](#) relatifs à l'extrême pauvreté et aux droits de l'homme, HCDH, 2012
- [« On n'est pas fait pour vivre comme ça »](#) - Faire face à l'ouragan : notre quotidien à la Nouvelle-Orléans. M.G. Olson, Karen Stornelli, Maria Victoire, Publications ATD Quart Monde, 2012
- *Session d'une l'Université populaire du Quart Monde, France, 2019*
- [Sommet des peuples](#) sur le climat, les droits et la survie de l'homme, 2019

Le Mouvement International ATD (Agir Tous pour la Dignité) Quart Monde est un mouvement de solidarité entre et en collaboration avec les familles les plus exclues du monde. Fondée en 1957 par Joseph Wresinski en France, ATD Quart Monde, actif dans 34 pays, rassemble des personnes de différentes cultures et origines sociales. Dans le but de ne laisser personne de côté, tous nos projets sont conçus et planifiés avec des personnes vivant dans la grande pauvreté et visent à faire entendre leur voix dans toutes les sphères de décision, y compris au niveau mondial.

ATD Quart Monde bénéficie du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social de l'ONU depuis 1991 et du statut d'associé auprès de l'UNESCO depuis 1970. Elle dispose de délégations permanentes auprès de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

Elle est également reconnue par l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Pour plus d'informations :
www.atd-fourthworld.org